

Processus de sélection des entreprises

Suite à la sollicitation exprimée par une entreprise d'utiliser les services de TYLIA Invest pour se financer, nous lui demandons de nous fournir les documents suivants :

- Un extrait K-bis datant de moins de 3 mois
- Un tableau de répartition de l'actionariat
- Une pièce d'identité de ses dirigeants et de toutes les personnes détenant plus de 25% du capital social de l'entreprise
- La domiciliation bancaire de l'entreprise
- La copie certifiée de ses statuts et de son pacte d'actionnaires
- Un résumé d'activité
- Le CV de ses dirigeants
- Les liasses fiscales passées
- Une copie de l'échéancier de dettes
- Le plan d'activités

A la lecture de ces éléments, le département en charge de l'analyse des levées de fonds effectue une première sélection basée sur les critères suivants :

- La compétence et la complémentarité de l'équipe dirigeante
- Le degré d'innovation ou l'acquisition d'un savoir-faire particulier
- La rentabilité escomptée et la pertinence de la stratégie de développement
- L'adéquation entre l'ambition et le réalisme du plan d'activités présenté
- Préparer un plan de communication accompagnant la campagne de « crowdfunding »
- Les besoins en matière de financement

Puis, les projets qui ont été retenus sont soumis à une analyse plus poussée portant à la fois sur l'activité passée de l'entreprise et sur ses capacités de projection. A ce stade, l'évaluation du projet est déterminée par les aspects suivants :

- L'état d'avancement du projet
- L'analyse critique du « Business Plan »
- Le degré d'innovation
- La détention de propriété intellectuelle (brevet, ...)
- L'état du marché (taille, tendance, niveau de concurrence, ...) Quel est la cible visée ?
- La stratégie de développement
- La mise en place d'une campagne de communication robuste
- La valorisation de l'entreprise (pré et post opération)

En effet, le département en charge de l'analyse des levées de fonds va remplir une grille d'évaluation afin de déterminer les différents risques auxquels l'entreprise est exposée (risques relatifs à l'activité, risques règlementaires et juridiques, risques technologiques, risques financiers, risques de gouvernance et risques de marché).

L'ensemble représente 33 critères, notés (de 0 à 3) avec un coefficient (de 1 à 2) qui lui est rattaché, et déterminé par TYLIA Invest en fonction de sa sensibilité, face aux risques inhérents. Au final, la grille d'analyse totalise une note (sur 20) représentant la somme des risques pondérés.

Seules les entreprises ayant obtenu une note supérieure à 13 feront l'objet d'une présentation auprès du Comité de Sélection de TYLIA Invest. Les autres se verront notifié par TYLIA Invest le rejet de leur candidature.

Il est à noter que pendant toutes ces phases d'analyse, des contacts réguliers entre TYLIA Invest et l'entreprise se font afin de pouvoir étudier au plus près tous les aspects du projet.